

Image not found or type unknown



Renier mes enfants adultes

Par **chantal1**, le **07/03/2016** à **11:03**

bonjour,rnrnJ'ai des gros soucis avec mes enfants adultes, ils ne pensent qu'à l'argent et comme je vis seule avec de faibles revenus, ils n'arrêtent pas de me critiquer, de dire que je suis égoïste car leur but est de me soutirer de l'argent. Finalement, ils ne me parlent plus. Je voudrai pouvoir les renier pour qu'ils n'héritent de rien de ma part, il n'y a pas de patrimoine, un peu d'argent de côté pour le cas où j'aurai un souci qui me tomberait dessus.rnrnIl faut savoir que ma fille a 33 ans, elle est mariée, et mon fils à 25 ans, alors rien à voir avec des ados capricieux.rnrnMerci de me répondre.

Par **amajuris**, le **07/03/2016** à **11:33**

bonjour,rnvous ne pouvez pas renier vos enfants, ils resteront vos enfants quoique vous fassiez.rnpar contre si votre patrimoine n'est composé que de liquidités, vous pouvez soit dépenser cet argent, soit prendre une assurance-vie en désignant le bénéficiaire de votre choix, assurance-vie qui sera hors succession.rnSalutations

Par **chantal1**, le **11/03/2016** à **08:49**

bonjour,rnrnmerci de m'avoir répondu.rnrnbonne journée